



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Exploitants agricoles

Question écrite n° 48595

Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur l'augmentation des charges entraînée par la réforme du financement de la protection sociale des entrepreneurs de travaux agricoles, viticoles et forestiers. Si le dispositif de la provision pour investissement est en voie d'amélioration selon les intérêts, le problème de fonds relatif à l'assiette des cotisations demeure. En effet, l'assiette des cotisations des entrepreneurs englobe tous les bénéfices sans distinguer ceux qui sont réinvestis dans l'entreprise de ceux qui rémunèrent le travail de l'entrepreneur. La mise en œuvre de cette distinction nécessite une modification des règles fiscales. Il lui demande de lui indiquer quelles mesures le gouvernement compte adopter pour répondre aux attentes de ces entrepreneurs agricoles qui ont reçu un engagement de la part du Premier ministre il y a quelques mois.

Données clés

Auteur : [M. Morisset Jean-Marie](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48595

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 891